



Evaluation du dossier du patient à partir des critères IPAQSS

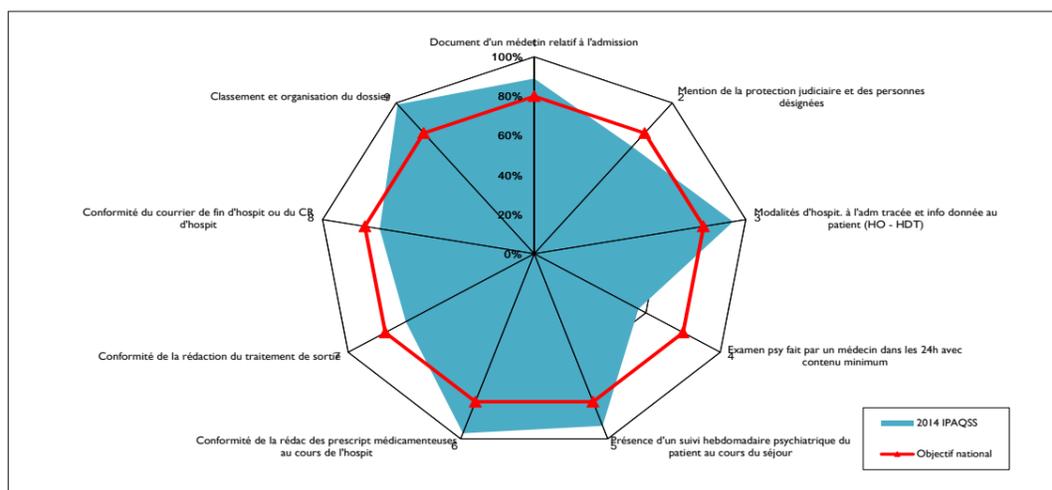
Le CESAME vient d'achever la campagne IPAQSS 2014 portant, comme les années précédentes, sur un set de trois indicateurs :

- tenue du dossier du patient
- délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation
- dépistage des troubles nutritionnels

L'évaluation a porté sur environ 25 dossiers par pôle de psychiatrie adulte et 10 dossiers par pôle de psychiatrie infanto-juvénile, soit 185 dossiers au lieu des 80 dossiers attendus par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Le dispositif d'évaluation est désormais bien rodé dans l'établissement. Le DIM a procédé au tirage des dossiers de patients hospitalisés au CESAME entre le 1^{er} février et le 31 août 2013. Les secrétariats médicaux ont sorti les dossiers. 21 évaluateurs parmi lesquels des membres du groupe de pilotage dossier patient, deux praticiens et des auditeurs internes, ont mené l'évaluation du 10 au 28 février. La saisie des réponses a été confiée à la direction des usagers et de la qualité. Nous les remercions pour leur contribution au bon déroulement de la démarche.

Les résultats sont les suivants :



● Tenue du dossier du patient : 82%.

C'est la 1^{ère} fois que l'établissement dépasse 80% de conformité. Ce résultat est en augmentation chaque année, il était de 68% en 2011, 74% en 2012 et 77% l'année dernière.

Pour que ce résultat progresse encore l'année prochaine et contribue à lever la recommandation de la HAS sur la tenue du dossier du patient, il nous faut améliorer 4 critères qui sont encore en dessous de l'objectif national de 80% :

- mention de la protection judiciaire et des personnes désignées

* mention de la protection judiciaire :

25 dossiers non conformes sur 166. Il nous faut tracer l'information, qu'il y ait ou non une mesure de protection judiciaire.

* mention de la recherche de la personne de confiance :

26 dossiers non conformes sur 166.

* mention de l'identité de la personne à prévenir :

19 dossiers non conformes sur 166.

Il nous faut systématiser tout au long du séjour la sollicitation de la personne soignée pour qu'elle désigne ou non une personne de confiance et une personne à prévenir, et tracer le résultat de cette démarche.

- présence d'un examen psychiatrique fait par un médecin dans les 24 heures suivant l'admission, avec un contenu minimum

* tracer dans les observations médicales l'existence d'un traitement médicamenteux ou l'absence de traitement médicamenteux à l'admission : 40 dossiers non conformes sur 166.

* recenser et tracer, dans les 24 heures, les antécédents somatiques ou l'absence d'antécédents somatiques, ou tracer les difficultés de recueil de tels antécédents (suivant l'état du patient) : 48 dossiers non conformes sur 166.

* Recenser et tracer, dans les 24 heures, les antécédents psychiatriques ou l'absence d'antécédents psychiatriques (17 dossiers non conformes sur 166).

- conformité de la rédaction du traitement de sortie

* indiquer la voie d'administration :

mention non tracée 8 fois sur 152

* indiquer la durée du traitement :

mention non tracée 18 fois sur 152

Remarque : le nombre d'ordonnances de sortie rédigées dans Pharma est en augmentation (65% des ordonnances évaluées).

BIENVENUE A...

Sibylle MINIOT, infirmière,
Pôle 2

Johanna DUBROCA, infirmière,
Pôle 3

Pauline PERPOIL, infirmière,
Pôle 3

Hélène FOURNY, infirmière,
Pôle 3

Gaëlle LEPAGE, psychologue,
Pôle 5

Bienvenue à Adrien OGER

Dans un précédent numéro du CESAME, nous avons eu l'occasion de dire au-revoir à Mme GILLETTE.



La Direction des Ressources humaines et des Affaires médicales est désormais confiée à Monsieur Adrien OGER. Cet angevin d'origine a étudié à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes avant d'intégrer l'École des Hautes Etudes en Santé Publique en 2012. Au cours de cette formation il réalise son stage long au CHU d'Angers.

Depuis le 31 mars 2014, Monsieur OGER exerce les missions de DRH-Affaires médicales au CESAME. Nous lui souhaitons la bienvenue.

AU REVOIR A...

Dominique-Antoine TESSIER, praticien attaché,
Maison d'Accueil Spécialisée

Aurélien RETAILLEAU, infirmière,
Pôle 7

Damien RETAILLEAU, infirmier,
Pôle 2

Arlette ROY, infirmière,
Pôle Est de psychiatrie infanto-juvénile

Brigitte GRONDIN, infirmière,
Pôle Est de psychiatrie infanto-juvénile

Marie-Noëlle BRETAUDEAU, infirmière,
Pôle 2

Au revoir Docteur Lhuillier

Le Dr Lhuillier a connu très tôt le CESAME dans sa carrière en qualité d'interne puis en tant qu'assistant du Professeur Wartel au secteur 7. Il a ensuite intégré le CHU d'Angers pour y exercer pendant 14 ans avant de revenir prendre la direction du secteur 7. Cette appartenance au secteur 7 et sa carrière au CHU ont permis un trait d'union pendant toutes ces années entre les deux établissements en sa qualité de porteur d'une partie de l'histoire de la psychiatrie dans ces deux établissements.



Le Dr Lhuillier a marqué le secteur 7 de son empreinte, l'a profondément fait évoluer dans son organisation et son offre de soins dans une vision humaniste des soins en psychiatrie. Il s'est impliqué également dans la vie institutionnelle puisqu'il devient Président de la Commission Médicale d'Etablissement en 2007 jusqu'à la date de son départ.

Nous lui souhaitons une excellente retraite !

Virginie MORIN,
Ingénieur qualité.

FOCUS SUR L'AIRA

L'AIRA : le champ des possibles !

L'Atelier Intersectoriel de Réadaptation en milieu Agricole (AIRA) crée en 1986, à l'initiative du Dr Leguay, est un service intersectoriel qui s'inscrit dans une démarche de réhabilitation psycho-sociale. Espace intermédiaire de soins entre l'hospitalisation et la réinsertion sociale et/ou professionnelle, l'AIRA se distingue par la composition de son équipe encadrante. En effet, un praticien hospitalier, une psychologue, un cadre de santé, 3 infirmiers et 3 éducateurs techniques accompagnent, à ce jour, 18 patients dans leur projet de soin et de réinsertion.

C'est un temps et un lieu pour faire le point, expérimenter, évaluer le lien avec l'autre, objectiver la capacité de travail et la créativité des soignés.

Les outils de réhabilitation psycho-sociale sont l'horticulture et le maraîchage, les activités à visée psycho-sociale comme l'expression théâtrale, le sport et l'atelier créatif enrichissent la prise en charge.

L'AIRA accueille des patients de tous les pôles du CESAME, dont le projet est concerné par la problématique du travail. Le processus d'admission, en plusieurs étapes, permet d'évaluer l'appropriation de son projet par le patient. Ce critère est fondamental pour la prise en charge à venir, qui pourra s'échelonner d'une période d'évaluation de 3 mois à une prise en charge plus classique de 2 ans durant laquelle sont organisés des stages, en lien avec le projet du patient, en milieu de travail, qu'il soit ordinaire ou protégé (ESAT le plus souvent). Des synthèses sont organisées régulièrement avec les équipes de secteur, outils indispensables du suivi du projet.

N'hésitez à nous contacter au 7899 au à notre adresse mail : aira@ch-cesame-angers.fr



AIRA - local jardin bas



AIRA - activité au jardin bas

DEVENEZ LOCAVORE AVEC L'AIRA !



AIRA - tunnel

Ainsi, tout au long de l'année, les terres du CESAME sont cultivées par l'AIRA d'où ressort une large gamme de légumes, plantes en pot et bouquets de saison. Ces récoltes sont vendues le vendredi de 8h à 13h30 à l'Orangerie du Jardin Bas. Le fruit de cette vente permet de financer les diverses activités de la structure.

Pour égayer vos jardins et satisfaire vos papilles, l'AIRA ouvre ses portes aux employés du CESAME et organise ses grandes Ventes de Printemps. Vous trouverez de jeunes plants de fleurs annuelles, de légumes et d'aromates ainsi que des plantes ornementales et plantes d'intérieur à des prix attractifs.

Dates de vente : 24 avril de 8h45 à 14h45, vendredi 25 avril de 8h à 14h, mardi 29 avril de 8h45 à 14h45, mercredi 30 avril de 8h45 à 14h45, mardi 6 mai de 8h45 à 14h45, mercredi 7 mai de 8h45 à 14h45, le jeudi 15 mai de 8h45 à 14h45 et le vendredi 16 mai de 8h à 14h.

LES VENTES DE PRINTEMPS DE L'AIRA AU JARDIN BAS

Nous vous PROPOSONS :

- Arbustes
- Plantes vivaces
- Plantes annuelles
- Plantes vertes et fleuries
- Plantes de légumes
- Légumes de saison
- Compositions florales

Venez nombreux l'équipe de l'AIRA se fera un plaisir de vous accueillir.



AIRA - local de vente

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir nos espaces, l'ensemble de l'équipe sera ravie de vous accueillir. A très bientôt au Jardin-Bas !

Hervé GUILLAS, Cadre de santé.

SISM 2014 : le bilan

Les retours sur cette semaine dont le programme était varié en événements : soirée débat aux 400 coups, table-ronde au Centre Georges Brassens à Avrillé, exposition photos -CMP du pôle 1- à la bibliothèque Toussaint à Angers, exposition portraits - Arantèle - à la bibliothèque de la Roseraie à Angers, exposition d'oeuvres de patients - pôle 4 - au centre Ginette Leroux à Trélazé, Bibliothèque des Livres Vivants - CREHPSY - demi-journées portes ouvertes au GEM, soirée théâtre - la Thébaïde -, ont été très positifs et ont permis des échanges très intéressants avec le grand public.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à la mise en place de cette Semaine d'Information sur la Santé Mentale.



Nicole Loiseau, Chargée de communication.

Un prix décerné par la SFH...



En mars 2014, Vincent GUERIN, historien, a été récompensé d'un prix décerné par la Société Française d'Histoire hospitalière au titre de ses travaux « Ne plus être un monde à part : la transformation d'un hôpital psychiatrique, Sainte-Gemmes-sur-Loire (1910-1977) ». Ce travail a fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Angers en 2011, sous la direction de Christine Bard. Nous lui exprimons nos plus chaleureuses félicitations.

Nathalie Seigneurin, Directeur-adjoint.

Du sport..... aux couleurs du CESAME

Chaque année, Angers Loire Métropole propose un challenge sportif, la « B2B Race » pour les entreprises du territoire. Son objectif : permettre à tous les professionnels des entreprises de partager un moment sportif et convivial, de se rencontrer et d'échanger. La B2B Race se déroulera sur le site du Village Oxyane le 16 septembre 2014.



Pour la première année, le CESAME souhaite s'engager dans l'aventure et inscrire jusqu'à 5 équipes de 3 personnes qui se lanceront à l'assaut des épreuves en relais : 3,5 km de course à pied, puis VTT 12,5 km avant de finir par 5 km de course à pied.

Les sportifs intéressés par le défi peuvent d'ores et déjà adresser leur candidature à Nathalie SEIGNEURIN (nathale.seigneurin@ch-cesame-angers.fr).

Attention ! Le nombre de places est limité ! Sportivement,

Nathalie Seigneurin, Directeur-adjoint.

Directeur de publication : M. Plantevin
Rédacteur en chef : N. Seigneurin
Secrétaire de rédaction : N. Loiseau
Ont participé à ce numéro : H. Guillas, V. Morin.

